Rémi APPLANAT – 06 23 12 79 49 Didier ZIKA – 06 67 76 84 93



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association Régionale pour l'Intégration (ARI), qui gère sept Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) à Marseille, fait face à une crise sans précédent. Ces centres, qui fournissent des soins psychologiques, de la psychomotricité, des suivis sociaux, des soins orthophoniques, des suivis éducatifs ainsi que des bilans et des certificats médicaux nécessaires aux adaptations scolaires, sont confrontés à des défis majeurs.

Actuellement, les enfants doivent attendre deux ans sur une liste d'attente avant d'être pris en charge. Cette situation est aggravée par une pénurie de pédopsychiatres, d'orthophonistes, de psychomotriciens, d'assistants sociaux et d'éducateurs spécialisés. Pour pallier ce problème, l'ARI embauche parfois des apprentis en formation ou des professionnels avec des diplômes différents.

Les CMPP sont gérés par un directeur administratif et un directeur médical. Ce dernier a démissionné en 2023 et n'a pas été remplacé. Dans ce contexte difficile, les Ressources Humaines de l'ARI considèrent que les conflits entre thérapeutes sont des problèmes dus à des individus voire à leurs personnalités. Cette perspective permet à l'ARI d'éviter de remettre en cause une indigence de management.

Par exemple, durant le seul premier trimestre 2024, sur les sept CMPP (65 personnes), il y a eu trois démissions, une mutation, une rupture conventionnelle et deux licenciements. Notons également la mutation, le 1^{er} avril, de la directrice administrative.

Au CMPP République, en juin, quatre départs volontaires ont été enregistrés. Deux fins de CDD, deux démissions (dont la pédopsychiatre). Une psychomotricienne était déjà partie deux mois plus tôt.

Les jeudis 16 et 23 mai, la DRH et la directrice par intérim sont venues annoncer des mutations forcées à quatre (puis trois) membres de l'équipe. Huit départs sur une équipe de douze! Les salariés ont été sidérés par la brutalité du procédé. Ils questionnent l'impact sur les familles, les futurs suivis pour les enfants laissés pour compte, les traumatismes pour ceux qu'ils lâchent ainsi, le temps avant d'éventuelles embauches, l'allongement de la liste d'attente et finalement : pourquoi ?

La CGT de l'ARI, solidaires des professionnels du CMPP, est inquiète pour l'avenir des salarié.es de l'association: et si demain, cette gestion du personnel déjà à l'œuvre sur certains sites comme les ITEP se généralisait à l'association entière? Quelle relation de confiance bâtir avec un enfant en souffrance ou en rupture, lorsque le thérapeute qui l'accompagne ne sait pas, si, lui-même, sera encore là le mois prochain?

La CGT de l'ARI, demande une réforme urgente et nécessaire de la gestion des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) à Marseille. Nous exigeons que des mesures immédiates soient prises pour mettre fin à l'attente insoutenable de deux ans que subissent les enfants avant d'être pris en charge. Nous appelons à une augmentation significative du recrutement de professionnels qualifiés, notamment des pédopsychiatres, orthophonistes, psychomotriciens, assistants sociaux et éducateurs spécialisés.

Nous demandons également une transparence totale dans la gestion des ressources humaines et une meilleure communication avec le personnel. Les mutations forcées et les départs massifs ne sont pas des solutions viables. Ils créent une instabilité qui affecte non seulement le personnel, mais aussi et surtout les enfants que nous accompagnons.

Enfin, nous insistons sur le fait que chaque enfant a le droit à un suivi thérapeutique stable et de qualité. Nous demandons que des garanties soient prises pour assurer la continuité des soins pour chaque enfant, indépendamment des changements de personnel.

Les salariés des CMPP Marseillais seront en grève le mercredi 5 juin et se rassembleront devant le CMPP République (3 rue Jean-Marc Cathala, 13002 Marseille) à 14H00.

Site Internet : www.cgt-ari.org ● courriel : syndicat@cgt-ari.org